

BULGARIE

Du 31 mai au 7 Juin 2022
- DEPARTS NANTES -

Prix par personne

1 129€

08 jours / 07 nuits

VARNA – MEDOVO – NESSEBAR – PLOVDIV – BANSKO – RILA - SOFIA



▾ LES POINTS FORTS DU VOYAGE

• Patrimoine culturel et historique bien conservé • Beauté des paysages, montagne verdoyantes, des plaines aux vignobles, et vergers prolifiques • Gastronomie de qualité, pays de tradition viticole • Dîner chez l'habitant et danses folkloriques

▾ LES ETAPES DU VOYAGE

Jour 1	NANTES → VARNA
Jour 2	VARNA – MONASTERE D'ALADZHA – MEDOVO
Jour 3	NESSEBAR
Jour 4	PLOVDIV - BANSKO
Jour 5	MONASTERE DE RILA - SOFIA
Jour 6	KOPRIVCHTITSA – KAZANLAK - CHIPKA
Jour 7	TRYAVNA – VELIKO TARNOVO - ARBANISSI
Jour 8	VARNA → NANTES

↳ L'ITINERAIRE DU VOYAGE



J1 : RÉGION – NANTES - VARNA :

Départ de votre ville et transfert en autocar vers l'aéroport de Nantes. Assistance aux formalités d'enregistrement puis envol pour Varna. Accueil, transfert à l'hôtel dans la région de Varna, dîner et nuit.

J2 : VARNA – MONASTÈRE D'ALADZHA – MEDOVO (env. 150km):

Départ pour Varna, plus grande ville bulgare sur la côte de la mer Noire. Son cœur reflète une architecture de la fin du XIX^{ème} siècle. Visite pédestre avec la cathédrale, copie de celle de Saint-Pétersbourg, la tour de l'horloge, le théâtre et le jardin maritime. Continuation vers le monastère d'Aladzha, dans le parc naturel Zlatni Pyasatsi, creusé dans la roche calcaire. Déjeuner. Dégustation de vin au château de Medovo. En soirée, dîner typique dans un village bulgare avec accueil par une famille du village, présentation des traditions locales, danses folkloriques. Nuit à l'hôtel dans la région de Sunny Beach/Pomorie/Nessebar.

J3 : NESSEBAR – PLOVDIV (env.280 km) :

Départ pour la presqu'île rocheuse de Nessebar et visite de la vieille ville. Fondée par les Thraces environ 3000 ans avant JC, elle représente la ville la plus riche en architecture byzantine en Bulgarie. Découverte de l'église Saint Stéphane datant du IX^{ème} siècle. Déjeuner. Trajet vers la vallée de la Thrace Supérieure, au cœur de la grande civilisation antique des Thraces. Dîner et nuit à l'hôtel dans la région de Plovdiv.

J4 : PLOVDIV – BANSKO (env. 180km):

Départ pour Plovdiv : visite pédestre à la rencontre de l'architecture bulgare du XVIIIème et XIXème siècles, de l'ancien théâtre romain et du musée ethnographique. Déjeuner. Continuation pour Bansko, connue pour son architecture préservée. Promenade pédestre dans le centre de cette ville considérée comme la porte d'entrée du parc naturel de Pirin. Dîner et nuit à l'hôtel dans la région de Bansko.

J5 : BANSKO - MONASTÈRE DE RILA - SOFIA (env. 210 km):

Visite du Monastère de Rila, fondé au Xème siècle, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, impressionnant avec ses 1200 peintures murales et de son musée où l'on peut admirer la Croix de Raphaël. Déjeuner. Continuation pour Sofia : tour panoramique de la capitale, promenade pédestre dans le centre-ville avec visite de la Cathédrale patriarcale St. Alexander Nevski. Dîner et nuit à l'hôtel dans la région de Sofia.

J6 : SOFIA - KOPRIVCHTITSA – KAZANLAK – CHIPKA (env. 270 km):

Départ pour Koprivchtitsa, véritable « ville-musée », dont la plupart des maisons et monuments ont préservé leur aspect d'origine. Route vers Kazanlak et visite du tombeau des Thraces. Déjeuner suivi d'une dégustation de confiture de roses. Dans le village de Chipka, visite de l'église russe de la Nativité. Continuation vers Etara, complexe architectural et ethnographique, qui représente la vie authentique et les traditions artisanales des 300 dernières années. Dîner et nuit à l'hôtel dans la région de Tryavna.

J7 : TRYAVNA – VELIKO TARNOVO – ARBANISSI – VARNA (env. 270 km):

Visite du musée d'artisanat de Tryavna, consacré à la sculpture sur bois. Continuation pour Veliko Tarnovo et ses maisons accrochées à flanc de falaise, encaissé le long de la rivière Jantra au coeur de montagnes boisées. Découverte de la ville et de la réserve archéologique «Tzarevetz», située sur une colline avec vue panoramique sur la ville. Déjeuner. Continuation par la visite du village-musée d'Arbanissi, son église de la Nativité et de la maison Konstantsaliev ayant appartenu à une riche famille d'Arbanassi. Dîner et nuit à l'hôtel dans la région de Varna.

J8 : VARNA - NANTES - RÉGION :

En fonction des horaires d'avion, transfert à l'aéroport de Varna. Assistance aux formalités d'enregistrement et envol pour Nantes. Transfert vers votre ville en autocar.

Le prix comprend : Transport en autocar de Tourisme de votre région à l'aéroport, Le transport aérien sur vol spécial Nantes / Varna / Nantes, Les taxes aéroport et redevances passagers : 50€ par personne, révisables jusqu'à 20 jours du départ , Le transport en autocar de tourisme , L'hébergement pour 7 nuits en hôtel 3/4* normes locales en chambre double, Les repas du dîner du J1 au petit-déjeuner du J8, Les boissons aux repas ¼ vin et ½ eau minérale (carafe ou bouteille), Le dîner folklorique, Les visites mentionnées au programme avec service d'un guide accompagnateur francophone

Le prix ne comprend pas : Le supplément chambre individuelle : 135€, Les assurances annulation / bagages et assistance / rapatriement : 25€, les dépenses personnelles et éventuels pourboires.

Formalités : Carte nationale d'identité (date de validité non dépassée) ou passeport en cours de validité + carte européenne d'assurance maladie

LE PAPE VOYAGES (Réseau Grand Ouest Mobilités) – Centre d'Activités Le Cap

106 Boulevard de Laval – 35500 VITRE

Tel 02 99 96 93 98 – Email : agence@lepape-voyages.fr

Tourisme IM035210001 – Site Internet : www.le-pape-autocars.com

S.A.S au capital de 300 000€ - RCS Rennes 699 200 788 – APE 7911Z



Formulaire d'information standard pour les contrats de voyage à forfait

La combinaison de services de voyage qui vous est proposée est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 II du code du tourisme. Vous bénéficierez donc de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le code du tourisme. L'entreprise LE PAPE VOYAGES (RGO MOBILITES) sera entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble. En outre, comme l'exige la loi, l'entreprise LE PAPE VOYAGES (RGO MOBILITES) dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où elle deviendrait insolvable.

Droits essentiels prévus par la directive (UE) 2015/2302 transposée dans le code du tourisme :

Les voyageurs recevront toutes les informations essentielles sur le forfait avant de conclure le contrat de voyage à forfait. L'organisateur ainsi que le détaillant sont responsables de la bonne exécution de tous les services de voyage compris dans le contrat.

Les voyageurs reçoivent un numéro de téléphone d'urgence ou les coordonnées d'un point de contact leur permettant de joindre l'organisateur ou le détaillant.

Les voyageurs peuvent céder leur forfait à une autre personne, moyennant un préavis raisonnable et éventuellement sous réserve de payer des frais supplémentaires.

Le prix du forfait ne peut être augmenté que si des coûts spécifiques augmentent (par exemple, les prix des carburants) et si cette possibilité est explicitement prévue dans le contrat, et ne peut en tout cas pas être modifié moins de vingt jours avant le début du forfait. Si la majoration de prix dépasse 8 % du prix du forfait, le voyageur peut résoudre le contrat. Si l'organisateur se réserve le droit d'augmenter le prix, le voyageur a droit à une réduction de prix en cas de diminution des coûts correspondants.

Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution et être intégralement remboursés des paiements effectués si l'un des éléments essentiels du forfait, autre que le prix, subit une modification importante. Si, avant le début du forfait, le professionnel responsable du forfait annule celui-ci, les voyageurs peuvent obtenir le remboursement et un dédommagement, s'il y a lieu.

Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution avant le début du forfait en cas de circonstances exceptionnelles, par exemple s'il existe des problèmes graves pour la sécurité au lieu de destination qui sont susceptibles d'affecter le forfait.

En outre, les voyageurs peuvent, à tout moment avant le début du forfait, résoudre le contrat moyennant le paiement de frais de résolution appropriés et justifiables.

Si, après le début du forfait, des éléments importants de celui-ci ne peuvent pas être fournis comme prévu, d'autres prestations appropriées devront être proposées aux voyageurs, sans supplément de prix.

Les voyageurs peuvent résoudre le contrat sans payer de frais de résolution lorsque les services ne sont pas exécutés conformément au contrat, que cela perturbe considérablement l'exécution du forfait et que l'organisateur ne remédie pas au problème.

Les voyageurs ont aussi droit à une réduction de prix et/ou à un dédommagement en cas d'inexécution ou de mauvaise exécution des services de voyage.

L'organisateur ou le détaillant doit apporter une aide si le voyageur est en difficulté.

Si l'organisateur ou le détaillant devient insolvable, les montants versés seront remboursés. Si l'organisateur ou le détaillant devient insolvable après le début du forfait et si le transport est compris dans le forfait, le rapatriement des voyageurs est garanti. LE PAPE VOYAGES (RGO MOBILITES) a souscrit une protection contre l'insolvabilité auprès de GROUPAMA ASSURANCE-CREDIT & CAUTION. Les voyageurs peuvent prendre contact avec cet organisme (Garantie financière GROUPAMA ASSURANCES-CREDIT & CAUTION, 132, rue des Trois Fontanot – 92000 Nanterre, tél : 09-69-32-23-36 ou caution@groupama-ac.fr) si des services leur sont refusés en raison de l'insolvabilité de LE PAPE VOYAGES (RGO MOBILITES).

Site internet sur lequel on peut consulter la directive (UE) 2015/2302 transposée en droit national :

<https://www.legifrance.gouv.fr/eli/ordonnance/2017/12/20/ECO1727619R/jo/texte>

LE PAPE VOYAGES (Réseau Grand Ouest Mobilités) – Centre d'Activités Le Cap

106 Boulevard de Laval – 35500 VITRE

Tel 02 99 96 93 98 – Email : agence@lepape-voyages.fr

Tourisme IM035210001 – Site Internet : www.le-pape-autocars.com

S.A.S au capital de 300 000€ - RCS Rennes 699 200 788 – APE 7911Z

